

parlement anglais a une règle qui ressemble quelque peu à celle-ci.

Il semble découler de la décision rendue l'autre soir que les députés se trouvent complètement dépouillés du droit de discuter les affaires d'un ministère avant d'entamer l'examen du budget de ce même ministère. A mon avis, le leader de la Chambre devrait nous faire connaître les intentions du Gouvernement à cet égard.

Autrement, comme la dit mon honorable ami de Trois-Rivières, nous serions obligés d'empêcher l'adoption de quelques articles de peur que le Gouvernement ne présente un article de quelque autre département qui n'aurait pas encore été étudié.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Mon honorable ami na pas lieu de craindre d'être maltraité.

Administration et mise en vigueur de la loi relative aux épidémies et aux insectes nuisibles, \$180,000.

M. McKENZIE: Quels ont été les travaux accomplis à ce sujet? L'an dernier, dans les Provinces maritimes, nous avons entendu parler de l'incursion de la chenille processionnaire dans la province de l'Ontario. Le ministre a-t-il obtenu des moyens efficaces de combattre ce fléau?

L'hon. M. TOLMIE: Je donnerai un aperçu du travail accompli sous le chapitre de ce crédit qui est passablement élevé. Nous avons un personnel qui est sans cesse à l'œuvre pour détruire, non seulement les insectes qui s'attaquent aux animaux, mais aussi ceux qui s'attaquent aux plantes. Nous avons combattu la chenille processionnaire dans certaines parties du pays. Cet insecte cause de grands ravages dans les prés et les jardins. Nous avons donné une bonne préparation aux cultivateurs. C'est un composé de mélasse et d'arsenic avec du son ou autre matière. Les résultats ont été excellents. Il faut beaucoup de temps pour étudier les habitudes de la chenille processionnaire, quatre ans même. Jusqu'ici nous avons trouvé des méthodes de culture très utiles pour la destruction de ce fléau. Dans l'Ouest nous avons découvert trois espèces de sauterelles qui font un tort énorme, ainsi que dans les états du Sud. Avec la coopération des gouvernements provinciaux, nous avons sauvé cette année environ 17 millions aux agriculteurs par l'adoption de certaines méthodes. Dans la Saskatchewan, 1,400,000 acres ont bénéficié de notre traitement. L'Alberta a aussi retiré beaucoup d'avantage de nos travaux. En outre, notre département a fait de nombreuses expériences. L'une a consisté en une sorte d'attrape-sauterelles composé d'un récipient, contenant du pétrole et au-

tres ingrédients, trainé par deux chevaux. A mesure que ce récipient traverse les champs, les sauterelles sont capturées. Cette méthode, cependant, n'a pas été aussi efficace que d'autres. Nous avons aussi essayé le gaz de chlore, mais il revenait cher à 20 piastres de l'acre. Un autre désavantage de cette méthode, c'est qu'elle est fort dangereuse lorsque le vent change de direction. De plus, en employant trop de gaz, on détruit la plante même que l'on veut protéger. Le remède le plus avantageux, avons-nous trouvé, est celui de l'appât avec le son. Quelques-uns de nos fonctionnaires ont découvert que l'emploi de 50 pour 100 de sciure de bois représenterait une économie fort appréciable. On mélange cet appât avec de la mélasse pour attirer les sauterelles, et puis l'arsenic qui y est ajouté les fait mourir. Nous avons détruit, de cette façon, un grand nombre de ces insectes et nous nous sommes aperçus que c'était la méthode la plus économique et la plus facile.

Nous avons aussi, comme je l'ai dit, il y a un instant, fait un travail considérable pour détruire le perce-maïs d'Europe. Ce parasite nous est venu des Etats-Unis, et cause des dommages dans certaines régions de l'Ontario où le maïs est cultivé sur une grande échelle. Le gouvernement des Etats-Unis a été tellement alarmé par la présence de ce fléau que, l'an dernier, il a dépensé \$400,000 pour l'empêcher d'atteindre les champs de maïs et pour l'entraver, des endroits où il avait déjà fait des ravages. La mouche dépose ses œufs sur les plants de maïs, puis se métamorphose en chenille qui s'introduit dans la tige et monte jusqu'à la rafle du maïs. Nous avons donné tous les renseignements que nous possédions aux régions atteintes par ce fléau, et nous avons publié vingt-cinq mille circulaires à ce sujet.

Nous avons également combattu avec succès la phaline à cul doré, surtout dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Nous avons trouvé bon d'importer certains insectes nuisibles qui s'attaquent à cet insecte. Nous avons envoyé des fonctionnaires aux Etats-Unis pour y étudier les travaux qui s'y font sous ce rapport et un certain nombre de ces parasites ont été importés dans notre pays et mis en liberté dans les régions infestées par le liporis à cul d'or.

Nous nous sommes aussi occupés, dernièrement, du suceur de pommes, insecte qu'on suppose être venu récemment d'Europe. Nous avons envoyé quelques-uns de nos employés étudier les habitudes de la chenille processionnaire.